



Déclaration liminaire CAPL A du 9 juillet 2014

Lundi 7 juillet, la CGT a annoncé son refus de participer à la conférence sociale organisée par le gouvernement. Elle ne servira pas de caution aux projets anti-sociaux, écrits à l'encre du libéralisme le plus débridé d'un stylo tenu par le Medef.

Rien de plus normal pour les agents de la Direction Générale des Finances Publiques pour qui le pacte de responsabilité constitue une très mauvaise nouvelle. Budgets de fonctionnement en baisse, rémunérations en berne, suppressions d'emplois dogmatiques, promotions sacrifiées: nous sommes en première ligne. C'est le même type de simulacre de dialogue social qu'on nous propose à la DGFiP, tant au niveau national que local.

Ce mouvement local se déroule dans un contexte catastrophique avec des vacances d'emplois monstrueuses. Les agents les plus touchés sont ceux des catégories B et C. Aujourd'hui toute filière confondue ce sont 3732 emplois non pourvus.

Comment faire fonctionner les services dans ces conditions? Ce sont des pans entiers de missions qui seront abandonnés : fermetures des trésoreries au public, fusions de services, menaces sur le réseau, regroupements, régionalisations.

La CGT Finances Publiques réaffirme que l'administration doit recruter à hauteur des besoins, pourvoir les postes vacants et créer des postes pour le fonctionnement des services afin que les agents effectuent leurs missions dans les meilleures conditions possibles.

En Vaucluse dans le cadre de cette CAP, nous constatons l'arrivée de 19 agents dont seulement 4 extérieurs. Il est vrai qu'il est nécessaire d'arriver au 10^{ème} échelon pour pouvoir espérer rentrer sur notre beau département...

Restons dans les chiffres: sur ces 19 arrivées, 7 sont affectées en direction et 9 ALD ce qui représente respectivement 37% et 47 % des entrants.

Difficile d'y voir clair quand on sait qu'aucune information n'est communiquée sur les potentialités d'affectation de ces agents.

C'est pourquoi la CGT Finances Publiques du Vaucluse réitère sa demande pour qu'une affectation plus fine soit déclinée pour les agents nommés en Direction soit par pôle ou à minima par filière. Les élus renouvellent également leur demande pour que leur soient communiqués en amont de la CAPL les projets d'affectation des agents ALD.

La CGT finances publiques réaffirme son attachement à l'affectation au seul critère de l'ancienneté administrative .

Les élus de la CAPL A